

@COM. EXPERTISE - Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 000 euros
Siège social : 1 Rue du Chevron d'or, 47300 PUJOLS
324 264 290 RCS AGEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 DECEMBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'élevant à 10.894.780,35 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	10.894.780,35 euros
Réserve Légale – Entièrement dotée	=====
Les sommes distribuables	
S'élevant ainsi à	10.894.780,35 euros
A titre de dividende Prioritaire, Attribué aux 6215 Actions de Catégorie B Et conformément à l'article 11.3 des statuts = 60 % du RCAI soit 6.995.815 euros (11.659.692 x 60 %) Plafonné à 5.200.000 euros Soit 836,68 euros par action, soit	5.200.000,00 euros
A titre de dividende ordinaire, Attribué aux 10000 Actions de Catégorie A et B, Soit 80,00 euros par action, soit	800 000,00 euros
Soit un total distribué de	6.000.000,00 euros
Le solde	4.894.780,35 euros
En totalité au compte "autres réserves"	4.894.780,35 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 57.282.428 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 6.000.000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2021 :

4598360,00 euros, soit 739,88 euros par Actions de Catégorie B
800000,00 euros, soit 80,00 euros par Actions de Catégorie A et B,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 5 398 360,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2022 :

5.200.000,00 euros, soit 836,68 euros par Actions de Catégorie B
800.000,00 euros, soit 80,00 euros par Actions de Catégorie A et B,
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 6.000.000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2023 :

5.200.000,00 euros, soit 836,68 euros par Actions de Catégorie B
800.000,00 euros, soit 80,00 euros par Actions de Catégorie A et B,
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 6.000.000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 DECEMBRE 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président Alain PECHMAGRE-CAMINADE

DocuSigned by:

Alain PECHMAGRE-CAMINADE

51484E0E6ABC4C9...

**SAS @COM.EXPERTISE – SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES**

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000.000 €

1, rue du Chevron d'Or

47300 – PUJOLS

R.C.S. AGEN 324 264 290

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

SAS C.A.C.L.
Chemin du Château
Gaillac
46160 – CAJARC

SAS CABINET KRIBS
2 rue Jane Addams

14280 – SAINT CONTEST

A l'assemblée générale de la société @COM.EXPERTISE – SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société @COM.EXPERTISE – SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe expose, dans le paragraphe portant sur les règles et méthodes comptables, les règles utilisées pour le calcul de la valeur des titres de participation figurant à l'actif du bilan. Nous nous sommes assurés de la conformité de la méthode exposée avec les règles et principes comptables français et de la correcte application de la méthode décrite.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une

fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cajarc et à Saint Contest, le 19 décembre 2024

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

SAS C.A.C.L.

SAS CABINET KRIBS

Evelyne MALLET
Commissaire aux Comptes

Signé par Evelyne Mallet
Le 19/12/24

ID: tx_w6Md0eKDZEy5

 **jesignexpert.com**

Pierre SCHMITT
Commissaire aux Comptes

Signé par Pierre Schmitt
Le 19/12/24

ID: tx_w6Md0eKDZEy5

Signed with
Universign

Servane D'ARVIEU
Commissaire aux comptes

Signé par Servane D' Arvieu
Le 19/12/24

ID: tx_w6Md0eKDZEy5

**CERTIFIÉ
CONFORME****Bilan Actif**

30/06/2024		30/06/2023			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 500	1 500		
	Fonds commercial (1)	166 005		166 005	166 005
	Autres immobilisations incorporelles	720 000		720 000	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage inclus.				
	Autres immobilisations corporelles	369 372	257 041	112 332	133 431
	Immobilisations en cours	44 942		44 942	6 258
	Avances et acomptes				100 000
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	62 234 352	9 911 000	52 323 352	51 551 003
	Créances rattachées à des participations	1 206 982	999	1 205 983	1 407 124
	Autres titres immobilisés	291 914	3 700	288 214	286 464
	Prêts	7 500		7 500	8 500
	Autres immobilisations financières	43 104		43 104	41 622
TOTAL (II)		65 085 670	10 174 240	54 911 430	53 700 407
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	11 700		11 700	20 393
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	49 058		49 058	23 285
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	10 460 325	65 788	10 394 537	8 598 819
	Autres créances	9 905 493	633 086	9 272 407	10 133 313
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 092 714		1 092 714	1 092 714	
DISPONIBILITES	13 739 871		13 739 871	13 223 379	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	178 695		178 695	306 955
	TOTAL (III)	35 437 856	698 874	34 738 982	33 398 858
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		100 523 525	10 873 113	89 650 412	87 099 265
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				214 482	216 623
(3) dont créances à plus d'un an				798 717	862 149

Bilan Passif

		30/06/2024	30/06/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000 000	10 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 410 518	1 410 518
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserv e légale	1 000 000	1 000 000
	Réserv es statutaires ou contractuelles	13 308 863	13 308 863
	Réserv es réglementées		
	Autres réserv es	26 668 266	23 729 104
	Report à nouv eau		
	Résultat de l'exercice	10 894 780	8 939 162
	Subv entions d'inv estissement		
	Prov isions réglementées		
	Total des capitaux propres	63 282 428	58 387 648
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Av ances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Prov isions pour risques		
	Prov isions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires conv ertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	14 378 759	17 431 630
	Emprunts et dettes financières divers (3)	6 790 955	7 314 429
	Av ances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 346 416	832 696
	Dettes fiscales et sociales	2 639 677	2 457 467
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	450 000	
	Autres dettes	325 284	327 987
	Produits constatés d'av ance (1)	436 894	347 408
	Total des dettes	26 367 984	28 711 618
	Ecart de conv ersion passif		
	TOTAL PASSIF	89 650 412	87 099 265
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	10 894 780,35	8 939 162,10
	(1) Dettes et produits constatés d'av ance à moins d'un an	15 652 603	14 892 322
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

				30/06/2024	30/06/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	10 312 183		10 312 183	9 459 768
	Montant net du chiffre d'affaires	10 312 183		10 312 183	9 459 768
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			9 000	1 500
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			8 165	109 182
	Autres produits			680	140
	Total des produits d'exploitation (1)			10 330 028	9 570 589
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock			8 693	1 710
	Autres achats et charges externes			4 101 244	3 521 176
	Impôts, taxes et versements assimilés			85 175	82 724
	Salaires et traitements			2 444 212	2 205 459
	Charges sociales du personnel			933 164	801 113
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			31 376	17 919
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			15 928	49 860
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			551	5 028
	Total des charges d'exploitation (2)			7 620 344	6 684 990
RESULTAT D'EXPLOITATION				2 709 685	2 885 599

Compte de Résultat

2/2

		30/06/2024	30/06/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 709 685	2 885 599
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	27 903	24 689
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	9 146 818	7 717 106
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	506 838	326 866
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	105 000	215 000
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		9 758 656	8 258 972
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	488 000	903 999
	Intérêts et charges assimilées (4)	348 551	362 389
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		836 551	1 266 388
RESULTAT FINANCIER		8 922 105	6 992 584
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		11 659 692	9 902 872
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	55 136	4 000
	Sur opérations en capital	596 451	1 330 744
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	651 587	1 334 744
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	6 040	
	Sur opérations en capital	348 924	1 379 401
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	289 556	159 269
	Total des charges exceptionnelles	644 520	1 538 669
RESULTAT EXCEPTIONNEL		7 067	(203 925)
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		771 979	759 785
TOTAL DES PRODUITS		20 768 174	19 188 994
TOTAL DES CHARGES		9 873 393	10 249 832
RESULTAT DE L'EXERCICE		10 894 780	8 939 162
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **89 650 412** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **20 768 174** euros et un total **charges** de **9 873 393** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **10 894 780** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2023** et finit le **30/06/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

- Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

- Immobilisations financières :

Les titres de participation figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

A chaque arrêté, lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Description de la méthode utilisée :

L'évaluation des sociétés dont la participation figure à l'actif s'effectue selon la méthode suivante :

Éléments incorporels évalués selon la méthode patrimoniale, basée sur un coefficient de chiffre d'affaires.

Substitution de cette valeur aux valeurs historiques figurant au bilan.

Constatation d'un écart de réévaluation.

Cet écart est ajouté ou soustrait aux capitaux propres de la société, donnant ainsi une valeur réévaluée.

Cette valeur réévaluée au prorata de la participation est rapprochée de la valeur inscrite à l'actif.

Si cette valeur est inférieure, elle donne lieu à une provision à hauteur de l'écart constaté.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Autres éléments significatifs de l'exercice

Néant

Autres informations - Intégration fiscale

La société @COM EXPERTISE ainsi que deux de ses filiales ont opté pour le régime d'intégration fiscale.

Le périmètre d'intégration fiscale est composée de :

Identité de la société mère : @COM EXPERTISE

Identité des filiales membres du groupe intégré : @COM PERIGORD

SOFEC

L'intégration fiscale est neutre pour les filiales, les économies ou charges d'impôt générées par l'intégration étant comptabilisées dans les comptes de la société mère.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluation	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	167 505		720 000			887 505
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	167 505		720 000			887 505
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	116 162		1 595			117 757
	Matériel de transport	180 945				16 460	164 485
	Matériel de bureau, mobilier	78 449		8 682			87 131
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	6 258		38 684			44 942	
Avances et acomptes	100 000				100 000		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		481 814		48 960		116 460	414 314
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	62 487 126		1 511 254		557 046	63 441 333
	Autres titres immobilisés	290 164		1 750			291 914
	Prêts et autres immobilisations financières	50 122		10 132		9 650	50 604
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	62 827 412		1 523 135		566 696	63 783 851
TOTAL		63 476 731		2 292 095		683 156	65 085 670

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 500			1 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 500			1 500
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	92 521	2 810		95 331
	Matériel de transport	115 625	16 465	16 460	115 630
	Matériel de bureau, mobilier	33 979	12 101		46 080
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	242 124	31 376	16 460	257 041
TOTAL		243 624	31 376	16 460	258 541

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2024
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	9 528 999 3 700	488 000	105 000		9 911 999 3 700
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	49 860	15 928			65 788
	Autres	343 530	289 556			633 086
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	9 926 089	793 484	105 000		10 614 573
TOTAL GENERAL		9 926 089	793 484	105 000		10 614 573
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			15 928 488 000 289 556	105 000		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

		30/06/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	1 206 982	206 982	1 000 000
	Prêts (1) (2)	7 500	7 500	
	Autres immobilisations financières	43 104		43 104
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	10 460 325	10 460 325	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 750	6 750	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	223 599	223 599	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	8 560 180	8 212 956	347 224
	Débiteurs divers	1 114 964	663 471	451 494
	Charges constatées d'avances	178 695	178 695	
	TOTAL DES CREANCES	21 802 099	19 960 278	1 841 821
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		1 000		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1an à l'origine (1)	14 378 759	3 663 378	7 363 824	3 351 557
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 346 416	1 346 416		
	Personnel et comptes rattachés	502 506	502 506		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	307 740	307 740		
	Impôts sur les bénéfices	10 134	10 134		
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 788 421	1 788 421		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	30 876	30 876		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	450 000	450 000		
	Groupe et associés (2)	6 790 955	6 790 955		
	Autres dettes	325 284	325 284		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	436 894	436 894		
	TOTAL DES DETTES	26 367 984	15 652 603	7 363 824	3 351 557
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		500 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		3 559 458			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		923 607			

Fonds Commercial

	30/06/2024	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	166 005	
TOTAL	166 005	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

Produits à recevoir

30/06/2024

Total des Produits à recevoir		1 458 029
Créances rattachées à des participations CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATION FMC - ICNE	6 982	6 982
Autres créances clients CLIENTS FACTURES A ETABLIR HG CLIENTS @COM FACTURES A ETABLIR IG	155 102 1 243 372	1 398 474
Autres créances DEBIT CRED DIVERS PRODUITS A RECEVOIR INTERETS COURUS A RECEVOIR	992 51 581	52 573

Charges à payer

30/06/2024

Total des Charges à payer		1 312 319
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		59 463
INT COURUS/EMPRUNTS BANCAIRES	59 463	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		523 752
FOURN FACTURES NON PARVENUES HG	207 600	
FOURN @COM FACT NON PARVENUES IG	316 152	
Dettes fiscales et sociales		702 855
PERS CONGES A PAYER	225 325	
PERS RTT & MODUL A PAYER	7 182	
PERS PRIMES A PAYER	270 000	
ORG SOC CH/CONGES A PAYER	85 113	
ORG SOC CH/RTT A PAYER	2 514	
ORG SOC CH/PRIMES & 13 MOIS A PAYER	94 500	
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	1 024	
ETAT CHARGES A PAYER	12 949	
CONTRIBUTION FORMATION A PAYER (TA&FC)	4 249	
Autres dettes		26 250
CLIENTS @COM AVOIRS A ETABLIR IG	4 800	
DEBIT CRED DIVERS CHARGES A PAYER	21 450	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		178 695	178 695
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			178 695

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	30/06/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		436 894	436 894
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			436 894

Capital social

		30/06/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 000,00	1 000,0000	10 000 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		10 000,00	1 000,0000	10 000 000,00

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/06/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/06/2024
Capital social	10 000 000				10 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 410 518				1 410 518
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	1 000 000				1 000 000
Réserves statutaires ou contractuelles	13 308 863				13 308 863
Réserves réglementées					
Autres réserves	23 729 104	2 939 162			26 668 266
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	8 939 162	(8 939 162)		10 894 780	10 894 780
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	58 387 648	(6 000 000)		10 894 780	63 282 428

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

6 000 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

6 000 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1

52 387 648

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif

52 387 648

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure

4 894 780

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	10 312 183		10 312 183
TOTAL	10 312 183		10 312 183

Engagements financiers

	30/06/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties 1 - Emprunts contractés par les filiales ; Ces emprunts sont cautionnés par la société ACOM EXPERTISE 2 - Emprunts contractés dans le cadre de l'acquisition de titres Nantissement des titres acquis			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite		272 096	
		272 096	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		272 096	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		30/06/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		13	
	Agents de maîtrise et techniciens			
	Employés		30	
	Ouvriers & apprentis		2	
	TOTAL		45	

Sociétés Mères consolidant les comptes

30/06/2024

SAS FINACOM

1, Rue du Chevron d'Or

47300 PUJOLS

SIRET : 844 810 853 00011

Produits et Charges exceptionnels

30/06/2024

Total des produits exceptionnels		651 587
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		55 136
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 750	
PRODUITS EXCEPTIONNELS IG	53 386	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		596 451
PROD CESS ELEM ACTIF CORPO	7 700	
PROD CESS ELEM ACTIF FINANCIER	588 751	
Total des charges exceptionnelles		644 520
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		6 040
PENALITES ET AMENDES	40	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 000	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		348 924
VNC ELEM ACTIF FIN CEDES	348 924	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		289 556
DOT PROV DEPRECIATIONS EXCEPTIONNELLES	289 556	
Résultat exceptionnel		7 067

Honoraires des Commissaires aux Comptes

					30/06/2024	30/06/2023	%	%
					30/06/2024	30/06/2023	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur					18 000	17 000	100,00	100,00
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total					18 000	17 000	100,00	100,00
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL					18 000	17 000	100,00	100,00

Précisions :

Montant des honoraires : Factures non parvenues au 30/06/2024
Nature de la mission : Examen des comptes individuels